

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DUNOIS**

Le conseil communautaire s'est réuni le 3 février 2015, dans la salle de réunion de la communauté de communes, sous la présidence de Laurent Daulny, Président.

Les sujets suivants étaient à l'ordre du jour :

### **DOMAINE TOURISME**

Taxe de séjour : le conseil adapte le règlement pour se mettre en conformité avec la nouvelle législation.

Classement Office de Tourisme : Suite à l'évolution de la réglementation, les offices de tourisme doivent être reclassés. Sur proposition de l'Office de Tourisme de la Vallée des peintres, le conseil communautaire a validé la demande de classement correspondant au niveau des prestations que son OT est capable d'offrir. Le dossier de demande de classement en catégorie 2 sera donc déposé en Préfecture.

Aménagement de l'Espace Monet Rollinat : l'Avant-Projet Sommaire est présenté au conseil communautaire après avis du Comité d'Animation et de Suivi. Le Bureau d'Etude travaille actuellement à l'élaboration de l'avant-projet définitif qui doit être présenté avant la fin du 1er trimestre.

Ruines de Crozant : Par convention avec le Syndicat Mixte pour la Valorisation de la Citadelle de Crozant, la gestion de l'accueil et des visites sera reprise dès cette saison par la communauté de communes. La convention fixe les engagements des 2 parties et prévoit une neutralité financière pour le budget communautaire. Une régie sera mise en place et le personnel sera recruté par contrat saisonnier.

Mutualisation des sites culturels et touristiques : 2 sites (Hôtel Lépinat et Tuilerie de Pouligny) seront dirigés par un directeur recruté au 1<sup>er</sup> mars, au grade d'attaché de conservation du patrimoine qui œuvrera en partenariat avec les sites des ruines de Crozant et de l'Espace Monet Rollinat pour 2015. Cette mutualisation permettra des économies d'échelle pour l'élaboration de projets inter-sites, la promotion et la communication... Le Directeur assurera par convention de mise à disposition à la commune de Chéniers, la direction et des missions spécifiques de la Tuilerie, à hauteur de 25 % de son temps de travail. Le projet de convention est adopté à l'unanimité. Un comité d'évaluation et de suivi des sites sera constitué, ainsi qu'un conseil scientifique.

Convention d'appui technique avec association Terra Ignis pour H. Lépinat : Le personnel de l'association Terra Ignis de Chéniers pourra par convention être mis à disposition de la communauté de communes sur les périodes de février-mars et de novembre-décembre pour une mission d'appui technique à l'Hôtel Lépinat. A l'unanimité, le conseil autorise le Président à signer la convention

### **DOMAINE PERSONNEL**

Régime indemnitaire : il est nécessaire de créer un régime indemnitaire pour le nouveau grade d'attaché de conservation du patrimoine et d'adapter le régime indemnitaire des attachés territoriaux pour tenir compte de la nouvelle réglementation (mise en place de la Prime de Fonction et de Résultat). La délibération est « refondue » pour mise en conformité avec les textes et pour inclure toutes les adjonctions intervenues depuis 2010 (adoptée à l'unanimité)

### **DOMAINE FINANCIER**

Actif du patrimoine des 3 Lacs : le conseil à l'unanimité approuve la transposition du patrimoine des 3 Lacs qui figure dans l'arrêté préfectoral dans l'actif de la communauté de communes. Les biens immobiliers entrant dans le champ de l'obligation d'amortissement le seront sur une durée de 5 ans à partir de leur entrée dans l'actif des 3 lacs.

### **DOMAINE JEUNESSE/SPORT/CULTURE**

Projet de court de tennis couvert à Dun le Palestel : le conseil porte son choix sur une structure en toile avec charpente bois (lamellé collé) et autorise le Président à lancer la consultation pour la

maitrise d'œuvre. Il accepte, à la majorité, la proposition de la commune de Dun pour une mise à disposition du terrain nécessaire par bail emphytéotique de 35 ans.

Journée d'intégration au collège : transports : accord du conseil pour la prise en charge des transports pour les élèves des classes de CM2 (4 écoles : Naillat, St Sébastien, La Celle Dunoise et Maison-Feyne)

## **DOMAINE COMMUNICATION**

Site internet : une mise à jour du système de fonctionnement est décidé pour sécurisation et amélioration des conditions d'utilisation. Des formations « débutant » pour les nouvelles communes et de remise à niveau pour celles qui le souhaitent, sont prévues.

## **QUESTIONS DIVERSES**

1. Bâtiment disponible à St Sébastien : Le Président présente des photos de bâtiments disponibles à St Sébastien. Ils sont en vente. Une réflexion est à envisager. Si une opportunité se présente pour une installation d'activités ou autre besoin, les communes pourront contacter la mairie de St Sébastien.
2. Mutualisation des services : Il est décidé d'attendre la réunion d'information qui doit être organisée par l'AMAC avant de fixer en interne une date de réunion pour l'organisation de la démarche à mettre en place.
3. Charte forestière : Une réunion d'information a eu lieu le 10 décembre 2014. Sept communes étaient présentes. Un compte rendu de la réunion a été envoyé aux communes. Le Président demande quel est l'avis du conseil pour suite à donner. La question sera traitée lors d'un prochain conseil.
4. Accessibilité des ERP : Le Président rappelle les obligations de mise en accessibilité et l'échéance du 27 septembre pour produire un agenda programmé d'accessibilité. Il indique qu'une réunion d'information sur les obligations des collectivités est prévue le 10 février à St Vaury. Un groupement de commande pour solliciter un prestataire spécialisé pourrait permettre de faire des économies. La DDT a été sollicitée pour un appui technique mais n'a pas donné l'assurance d'une réponse favorable. Il est proposé d'attendre la réunion d'information.

La séance est levée à 20 H 55